

Procès-verbal de l'assemblée générale **du 14 Juin 2019**

Les membres de l'association "Des ailes pour Lissandre" se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 14 Juin 2019 à 20h15 à l'Espace de Quartier du Morillon chemin du Morillon 74200 Thonon les Bains.

Il a été établie une feuille d'émargement des membres présents et représentés.

L'assemblée est présidée par Mr Lamara Mario en qualité de président en exercice de l'association et Mme Lamara Rébecca en est nommée secrétaire.

Le président constate que 31 des membres sur 38 sont présents ou représentés; le nombre total de voix est ainsi de 31. Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Rapport moral et d'orientation présenté par le président
- Approbation du bilan moral et d'orientation
- Proposition de modification des statuts
- Approbation de la modification des statuts
- Rapport financier présenté par le trésorier
- Approbation du bilan financier
- Renouvellement des dirigeants
- Montant des adhésions

Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence et met au vote les différents points à l'ordre du jour :

- Première résolution :

L'assemblée approuve le rapport moral présenté par le président (annexe 1) et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Deuxième résolution :

Après lecture du projet de modification des statuts (annexe 2) proposée par le conseil d'administration, ledit document est approuvé par l'assemblée générale qui adopte cette résolution à l'unanimité.

- Troisième résolution :

Après lecture du rapport financier (annexe 3), l'assemblée approuve ledit document et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Troisième résolution :

Après rappel par Monsieur le Président que trois sièges sont à pourvoir, il est procédé à l'élection des administrateurs.

M Lamara Mario : 31 voix pour

M Bouffartigue Pierre : 31 voix pour

Mme Rubayita Bénitha : 31 voix pour

Mme Chassang Kristelle : 31 voix pour

Mesdames Rubayita Bénitha et Chassange Kristelle et messieurs Lamara Mario et Bouffartigue Pierre sont déclarés régulièrement élus pour une durée de trois ans.

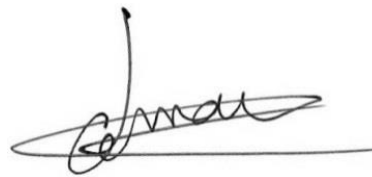
- Quatrième résolution :

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de maintenir le montant de la cotisation annuelle à 20 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h17.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lamara', written over a horizontal line.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bouffartigue', written over a horizontal line.

RAPPORT MORAL, D'ACTIVITE 2018 ET ORIENTATION 2019



Sommaire :

- Avant-Propos
- Activité 2018 :
 - ✓ événements sur la période 2018 qui nous ont permis de recueillir des fonds
 - ✓ Nos actions à destination des familles, des proches et des enfants en 2018
- Orientation et projet 2019
- Valeurs et ambitions
- Conclusion

Avant-propos :

Quel bonheur de lire ce 10^{ème} rapport moral. Heureux de fêter les 10 ans de notre association, car notre action n'a de sens que dans la durée. Les défis que nous tentons de relever sont démesurés, immenses, ils sont issus de pensées nouvelles et extrêmement puissantes, qui réinterrogent profondément notre façon de faire société. Ce type d'ambition ne s'envisage que dans le temps.

Dans ce contexte, il est important de mettre en avant notre conseil d'administration. En effet, les associations fonctionnent de manière efficiente et durable, que par la constance, la motivation, et la conviction de leur conseil d'administration. Il est donc légitime de reconnaître l'importance du nôtre dans la vie de notre association et d'œuvrer pour maintenir et faire croître cette dynamique, ce qui sera, au demeurant, le point majeur de cette assemblée générale.

Un grand merci aux membres de notre conseil d'administration. Soyons fiers de ces 10 années passées et audacieux pour les 10 prochaines...

Activité 2018 :

- Événements sur l'année 2018, qui nous ont permis de recueillir des fonds :

- ✓ Le 29 Juin, nous avons organisé, en partenariat avec Luc et Catherine Langlois, le colloque « Au-delà du diagnostic : l'enfant, son devenir » au Palais Lumière à Evian. Autour du sujet de la psychomotricité et de l'approche sensori-motrice, ce colloque aura permis à de nombreux professionnels et étudiants d'assister à l'intervention de plusieurs orateurs de renom. Plus de 300 personnes sont venues de toute la France participer à cet évènement qui aura aussi permis à notre association de réaliser des bénéfices exceptionnels.
- ✓ La vente de chocolats de Noël a eu lieu, comme chaque année depuis 7 ans, entre novembre et décembre. Cette opération connaît un succès croissant. Elle est aujourd'hui une des sources de revenus majeures pour notre association.
- ✓ Grâce à la Tropa de Brentona et l'association Pierre Favre 201, la pièce de théâtre « Evasion garantie » a été jouée en notre faveur à la salle des fêtes de Fessy le 1^{er} Décembre. Ce fût une belle soirée solidaire et conviviale.
- ✓ Durant cette année 2018, comme lors des précédentes années, nous avons eu la chance de bénéficier de divers dons.
Je souhaite remercier plus particulièrement les familles qui ont pensé à nous, malgré leur douleur suite à la perte d'un de leurs proches, et qui ont organisé des quêtes en notre faveur lors des obsèques. C'est pour nous tous des moments solidaires extrêmement émouvants.

- Nos actions à destination des enfants et leurs proches, en 2018 :

- ✓ Loisirs adaptés et rencontres :

Une sortie de groupe en tandemski a été organisée le 25 Mars aux Chavannes dans la station des Gets qui a regroupé quatre familles.

Un pilote de l'association a renforcé l'équipe de l'AFEPA le 14 Mars pour l'organisation d'une sortie de groupe d'un établissement spécialisé en vacances à Abondance.

Nous avons organisé, le 2 Septembre, une sortie en fauteuil hippocampes autour du Lac de Montriond. Nous étions trois familles pour cette belle balade qui s'est terminée par une visite aux chèvres du Lindaret et un goûter convivial.

Nos quatre hippocampes sont régulièrement utilisés par des familles de l'association ou empruntés par des établissements classiques ou spécialisés pour permettre des sorties.

L'association a fait l'achat d'un vélo-fauteuil avec assistance électrique qui a été livré au mois de Janvier 2018. Il est possible, aux familles adhérentes, de l'emprunter au même titre que les hippocampes.

Un goûter a été organisé le 19 Mai à Petite Rive afin de découvrir et d'essayer ce vélo-fauteuil.

D'autres moments de rencontres entre parents ou en famille ont également eu lieu durant l'année 2018 : raclette entre parents le 26 Janvier, pique-nique à la petite plage des pêcheurs d'Anthy le 26 Août et l'arbre de Noël le 16 Décembre où un spectacle et la venue du Père Noël ont ravi petits et grands.

- ✓ Accompagnement des familles et aides financières :

Nous continuons à proposer de l'information et des conseils aux familles grâce à des temps d'échange, en mutualisant les expériences et en mettant des documents à disposition. De plus en plus souvent nous accompagnons et soutenons les familles dans leurs démarches administratives.

L'aide aux familles pour l'achat de matériel et pour le financement de prises en charges paramédicales est une action importante de notre association notamment dans un contexte de restriction des dépenses publiques où les aides accordées aux familles sont de plus en plus restreintes. Nos membres ne doivent pas hésiter à nous solliciter.

La trésorerie de notre association, peut également servir de « tampon », pour être en mesure de régler le matériel ou les aménagements, en attendant les remboursements des organismes d'aides. Entre la date de paiement des factures et le versement des

aides financières, il peut se passer plusieurs mois, et sans le support de notre association, cela peut représenter une difficulté dissuasive.

En 2018, nous avons apporté notre soutien à plusieurs familles notamment pour l'achat d'une poussette adaptée, d'un lit spécialisé et de fauteuils roulants.

✓ Sensibilisation au handicap :

Le 24 avril nous sommes intervenus à l'IFSI de Thonon les Bains pour animer une matinée d'échange sur le handicap avec les élèves aides-soignants, et le 12 Juin avec les élèves infirmiers. L'objectif était de proposer une réflexion autour de la prise en charge médicale chez les personnes en situation de handicap complexe, mais également d'aborder les conditions de création d'une société inclusive, pour les personnes en restriction d'autonomie et dépendantes.

✓ Balnéothérapie :

Cette activité à laquelle notre association est très attachée a été un peu perturbée durant la saison 2018-2019 en raison de changements de professionnels : reprise de l'activité décalée de deux mois, maintien d'un nombre d'enfants restreint dans les groupes afin de faciliter l'arrivée des nouveaux professionnels avec un impact sur l'organisation des séances durant les périodes où il y avait de nombreuses absences. Ces perturbations sont venues amplifier la charge de travail que l'organisation de cette activité représente déjà habituellement.

✓ Formation :

Nous n'avons pas organisé de formation en 2018, mais avons financé une formation « Retour sur la pratique du PODD » à Paris au mois de Janvier pour un des membres de l'association.

Orientations 2019 :

- ✓ Nous souhaitons continuer à développer les loisirs adaptés notamment avec l'achat en 2019 de deux nouveaux fauteuils hippocampes adaptés à nos enfants qui grandissent et à l'usage que nous en faisons. Notre parc de fauteuils de loisirs adaptés se développant, nous espérons pouvoir organiser plus de sorties de groupe. Nous réfléchissons toujours à la possibilité de motoriser les hippocampes pour faciliter les sorties en montagne.

Nous espérons pouvoir continuer de bénéficier du local des pisteurs de Morzine pour entreposer deux de nos tandemskis et nous étudions la possibilité d'en laisser un à la station de Bernex afin de proposer aux familles une autre alternative plus proche. Afin de faciliter l'utilisation du vélo-fauteuil, nous devons en améliorer l'accès. En conséquence, nous étudions des possibilités de stockages plus adaptées.

- ✓ Nous ferons tout notre possible pour pérenniser l'activité balnéothérapie à laquelle notre association reste toujours extrêmement attachée.
Au vu des difficultés rencontrées cette année, nous serons peut-être amenés à changer son organisation.
Cependant, nous pouvons compter sur des personnes motivées par cette activité et qui nous apportent leur soutien afin de nous aider à la faire perdurer.
- ✓ Nous nous donnons comme objectif de relancer l'organisation de formations. Nous pensons que c'est un aspect essentiel de nos actions et plusieurs formations nous semblent intéressantes à proposer aux familles et professionnels de notre secteur (formation Snoezelen, formation « les essentiels de la personne », suites de formations et conseils personnalisés, formation sur la communication alternative augmentée et le PODD...)
Nous souhaiterions également, dans les années à venir, proposer des soirées à thèmes sur différents sujets : gestes d'urgences, démarches juridico-financières et devenir de nos enfants, communication alternative augmentée, PODD,...
- ✓ Continuer à militer, communiquer et sensibiliser sur le handicap, voilà l'essence même de notre association. Cela restera un axe majeur de notre politique. Pour cela nous souhaitons participer à des interventions de sensibilisation, pour faire connaître le handicap et permettre un changement de regard et une évolution des mœurs.
- ✓ Soutenir les personnes en situation de handicap et leurs proches. A l'heure où les droits des personnes en situation de handicap sont encore souvent méconnus ou négligés et où le désengagement des services publics est de plus en plus important, cette mission de notre association semble primordiale.
- ✓ Après le succès auprès des familles du séjour organisé à Disneyland Paris pour les 10 ans de l'association nous étudions la possibilité de proposer à nouveau des séjours en familles de ce type à nos adhérents.
- ✓ Nous essaierons de rechercher des aides financières auprès d'institutions publiques (CCAS, conseil régional, conseil départemental,...)
- ✓ Au vu du nombre d'actions et de projets de l'association, il nous paraît opportun d'augmenter le nombre de places au sein de notre conseil d'administration. Outre le fait que cela permettra de répartir un peu plus la charge de travail, l'arrivée de nouvelles personnes est l'occasion d'apporter encore un peu plus de diversité à notre conseil d'administration et donc de l'enrichir.

Valeurs et ambitions :

L'année passée j'avais souhaité reproduire les écrits de Charles Gardou définissant la société inclusive. Pourquoi cette approche théorique et universaliste dans cette rubrique, pour résumer les valeurs et ambitions de notre association qui a une action plutôt particulière, pratique et concrète ?

Car en réalité l'ensemble des valeurs qui nous portent, et toutes les ambitions qui nous appellent, qui nous attirent, sont incluses dans la théorisation de la société inclusive, et dans les travaux et les recherches de Charles Gardou. Les actes clairs proviennent uniquement des idées claires. Même quand nous agissons de manière concrète et effective, nous ne pouvons jamais faire l'économie de la réflexion théorique, sous peine de se perdre dans des actions confuses et de s'auto-persuader que tout cela est raisonnable. Connaître les errements de notre société, c'est apprendre à mieux vivre avec et c'est se donner l'opportunité de les corriger.

Militer en faveur de la reconnaissance des personnes en situation de handicap, c'est obligatoirement promouvoir à chaque instant une société inclusive. C'est-à-dire une société capable de s'affranchir des dogmes de la pensée commune, des normes prégnantes, des réflexes excluant souvent inconscients, pour se moduler, s'infléchir, se flexibiliser et s'adapter à tout le monde, pour **offrir à chacun un chez soi pour tous**.

Conclusion :

Être capable d'une pensée « dysfonctionnelle » comme nous l'apprend Geoffroi de Lasgnerie, c'est être capable de penser à contre-courant et d'organiser le « conflit », le débat, la contradiction, la confrontation, préalable absolu à toutes formes de conscientisation des aspects humains.

Pablo Servigne et Gauthier Chapelle, quant à eux, nous apprennent dans leur livre « L'entre-aide l'autre loi de la jungle », que l'entre-aide, chez les êtres humains est innée. Les expériences démontrent que dès les premiers jours de la vie, le nourrisson est capable de mécanismes d'entre-aide. Ces processus spontanés sont altérés et parfois inhibés, du fait de l'impact des cultures et des sociétés qui organisent très tôt dans la vie, et tout au long de notre parcours, la concurrence de tous contre tous.

Aujourd'hui dans notre société, il faut, pour permettre une prise en compte humaniste, juste, et émancipatrice des personnes en situation de handicap, être capable de raisonnements dysfonctionnels pour se libérer des carcans de la pensée dominante, pour ainsi permettre le développement des ambitions collectives de l'entre-aide vers l'épanouissement des personnes les plus fragiles et les plus vulnérables.

Mario Lamara, Président de l'association « Des ailes pour Lissandre ».

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mario Lamara', with a long, sweeping horizontal stroke underneath.

Proposition de modification des statuts

ARTICLE ORIGINAL

ARTICLE 8 : Le conseil d'administration :

L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de six membres au moins et neuf membres au plus élus pour trois ans.

Les membres sont élus par l'assemblée générale et sont rééligibles.

Le conseil d'administration étant renouvelé chaque année par tiers, les deux premières années les membres sortants sont désignés par le sort.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret si au moins un des administrateurs en fait la demande, un bureau composé de :

- un président,
- un vice-président,
- un secrétaire et s'il y a lieu un secrétaire adjoint,
- un trésorier et si besoin est un trésorier adjoint.

En cas de vacance de poste, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

ARTICLE MODIFIE

ARTICLE 8 : Le conseil d'administration :

L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de six membres au moins et **de douze membres au plus** élus pour trois ans.

Les membres sont élus par l'assemblée générale et sont rééligibles.

Le conseil d'administration étant renouvelé chaque année par tiers, les deux premières années les membres sortants sont désignés par le sort.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret si au moins un des administrateurs en fait la demande, un bureau composé de :

- un président,
- un vice-président,
- un secrétaire et s'il y a lieu un secrétaire adjoint,
- un trésorier et si besoin est un trésorier adjoint.

En cas de vacance de poste, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.



Rapport Financier 2018

Le compte de résultat de l'exercice 2018 présente un total de produits de 50'183,65 € pour un total de charges de 35'583,08 € soit un excédent de 14'600,57 €.

Les produits proviennent principalement des recettes suivantes :

Recettes brutes 2018 : **50'183,65 €**

<i>Adhésions réglées en 2018</i>	:	1'040,00 €
Nbr Adhérents 2018 : 52		
 <i>Dons</i>	:	 4'632,25 €
 <i>Évènementiels</i>	:	 43'676,41 €
Chocolats Noël 2018		19'130,41 €
Colloque : Au-delà du Diagnostic		22'826,00 €
Vente CD		820,00 €
Théâtre		900,00 €
 <i>Vente Divers objets</i>	:	 276,00 €
(T-Shirt, Porte-clés, Gobelets,...)		276,00 €
 <i>Divers (Remb. Achat Matériel)</i>	:	 558,99 €

Les charges se décomposent de la manière suivante :

Dépenses 2018 : **35'583,08 €**

<i>Fonctionnement</i>	:	932,95 €
Affranchissement		0,00 €
Assurances		421,83 €
Fournitures		492,00 €
Divers (Frais de Banque, Transport, AG...)		19,12 €



<i>Aide aux Familles</i>	:	11'700,24 €
Accompagnement		1'496,00 €
Ergothérapie		1'440,00 €
Psychomotricité en piscine		2'000,00 €
Inscription Réunion AFSA		149,20 €
Transport Réunion AFSA		526,40 €
Matériel		6'088,64 €
 <i>Événementiel</i>	:	 20'433,57 €
Colloque : Au-delà du Diagnostic		6'841,10 €
Chocolats		11'171,06 €
Rencontre Familles (Réunion, Spectacle Noël)		504,97 €
Théâtre Fessy		411,34 €
Disneyland		1'505,10 €
 <i>Investissement Association</i>	:	 2'516,32 €
Vélo Electrique (solde)		2'056,33 €
Divers (Bruleur Gaz, Machine à café...)		459,99 €

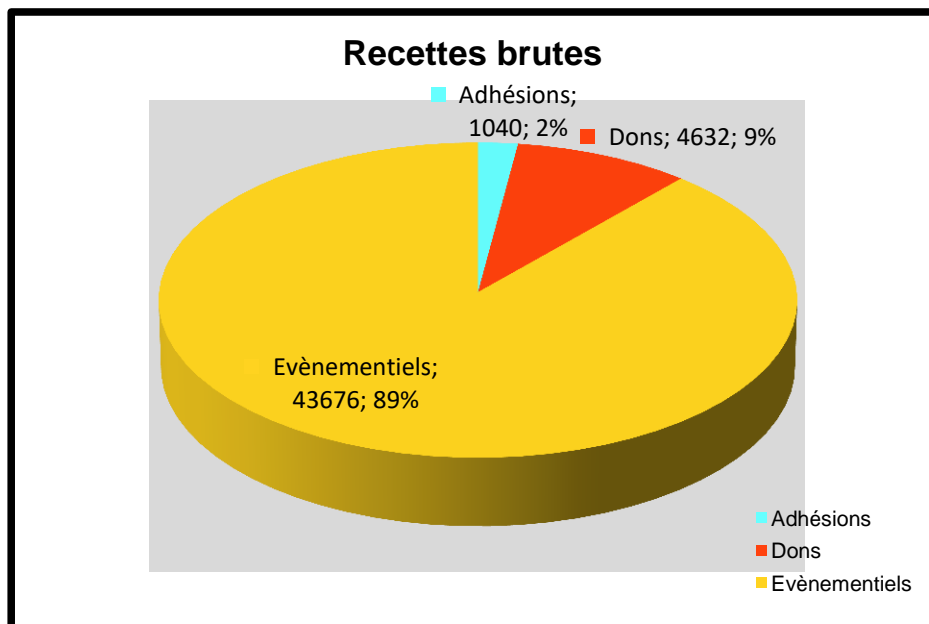
Excédent 2018 : + 14'600,57 €

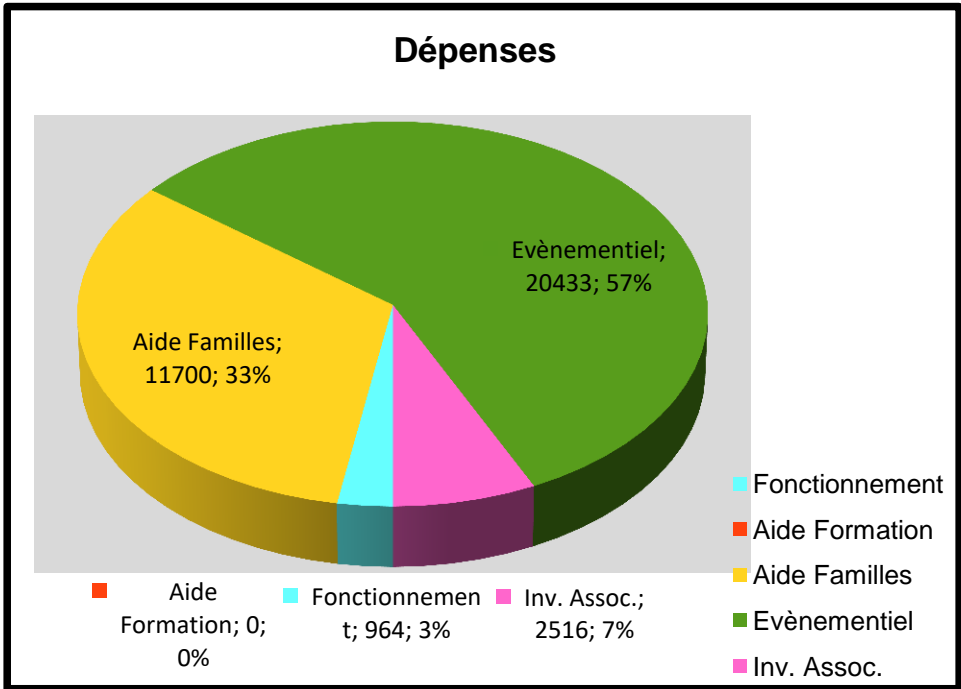
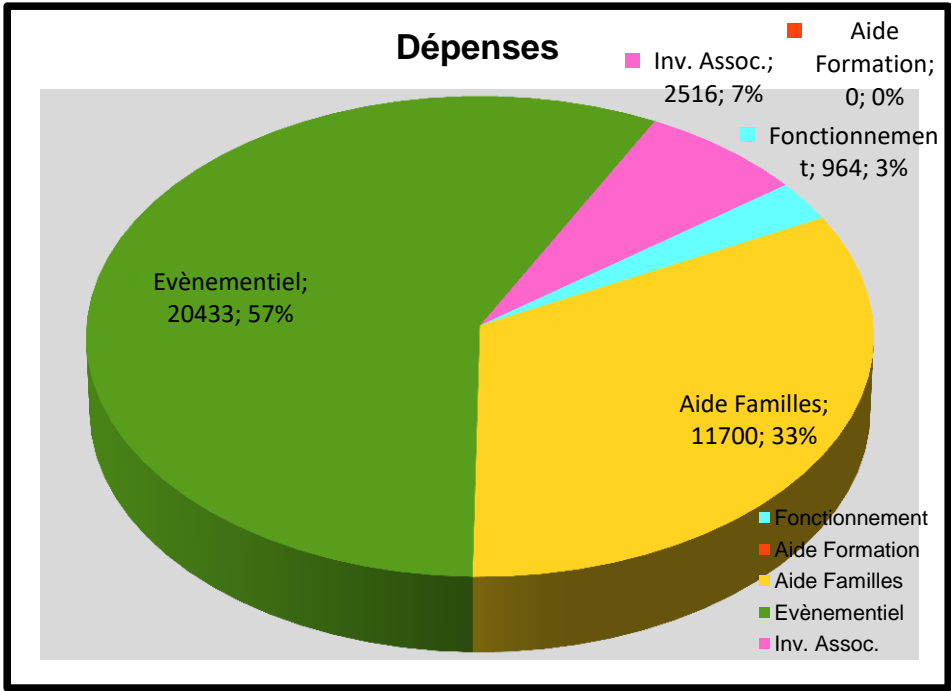
Position des comptes de l'association au 01/01/2019 :

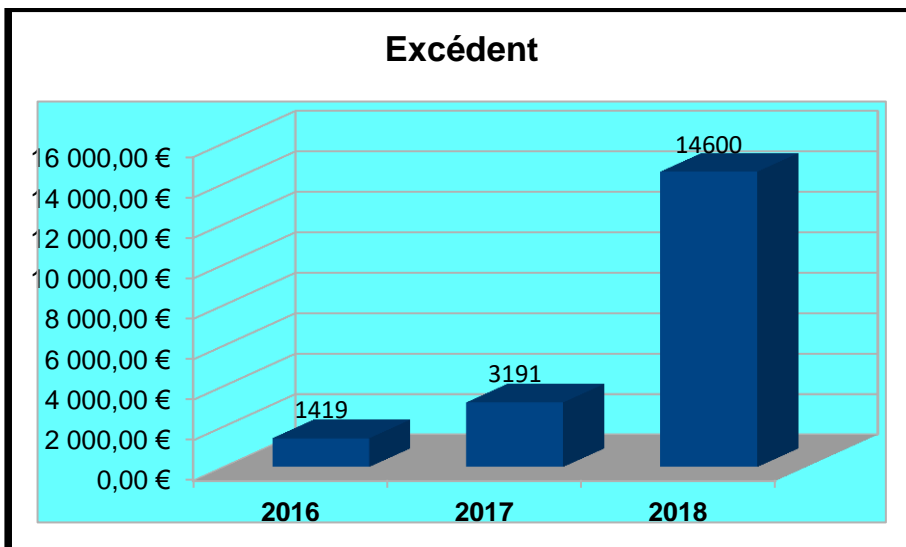
Compte Courant :	+ 47'400,00 €
CSL :	+ 9'598,15 €

Principaux postes bénéficiaires :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Adhésions	1'040,00 €	1'180,00 €
Dons	4'632,25 €	7'208,00 €
Colloque : Au-delà du Diagnostic	16'804,90 €	0,00 €
Chocolats de Noël	5'686,20 €	3'646,43 €
Allingeoise	0,00 €	3'300,00 €
Soirée Repas	0,00 €	5'667,10 €







Conclusions :

En 2018, les dépenses de l'association ont une fois encore été bien maîtrisées. Les recettes ont été d'un niveau jamais atteint et nous devons remercier tous nos donateurs, sponsors et membres qui nous ont permis d'obtenir de tels résultats.

Ceci nous a permis de pérenniser des actions telle que la psychomotricité en piscine, d'aides aux familles (Lit adapté, Poussette adaptée) et de réaliser de gros investissements en matériel (Vélo Electrique).

Sur l'année 2018, le nombre d'adhérents est de 52.

La bonne santé financière de l'association nous permettra de poursuivre l'aide apportée aux enfants, aux parents, à d'autres associations et de pérenniser les différentes actions en cours.

Fait à Thonon-les-Bains le 14 Juin 2019

Le Trésorier, Pierre Bouffartigue